

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

++++

#### Séance ordinaire du 19 juin 2024

++++

**REF: 2024 / 062** 

Nombre effectif et légal des Membres du Conseil Municipal : 23

Nombre des Membres en exercice : 23

Nombre des Membres présents à la séance : 15

Nombre des votants (présents + pouvoirs) : 22

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 du mois de juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 12 juin 2024.

<u>Présents</u>: M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. FLEURIGEON - M. MULLER - Mme HERAULT - M. BOZETTI - Mme FION - M. NIVELAIS - M. TAILLANDIER - Mme CHOMPRET - M. LEGENDRE - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

#### Absents excusés :

Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. OLLIVIER
Mme HUMBLOT avait donné pouvoir à Mme FION
M. ROZE avait donné pouvoir à M. FLEURIGEON
Mme ROBERT avait donné pouvoir à Mme CHOMPRET
M. VIALANEIX avait donné pouvoir à M. LAMBERT
Mme BRINGAND avait donné pouvoir à Mme HERAULT
Mme PATIN avait donné pouvoir à M. MATTERA

Absents : Mme MARQUELET

Madame JEAN DIT PANNEL et Monsieur MULLER ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'ils ont acceptés.

## OBJET : ATTRIBUTION D'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Monsieur le Maire explique que la Ville aide les particuliers Joinvillois pour l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) à hauteur de 200 € sans condition de ressources, délibération du 06 juillet 2021. Pour rappel, l'État souhaite faciliter le déplacement à vélo, afin de diminuer l'utilisation des voitures pour les petits déplacements urbains. Réduire les impacts écologiques, tels que la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la pollution, la lutte contre l'émission de CO2, tout cela contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Les conditions d'attributions et les pièces du dossier restent les mêmes.

Considérant la préconisation de Monsieur le Commissaire aux Comptes de conditionner les opérations de paiement de l'aide par le conseil municipal de la Ville de Joinville.

Cette aide est accordée aux personnes suivantes :

Perrine JAWORSKI	3 impasse des Acacias	NAKAMURA Crossover LTD A	200 €
Daniel SCHMIDT	26 rue des Chivres	MOUSTACHE trail 7S	200 €
Catherine DEVOY	9 rue Émile Humblot	REVERSIDE 520 E	200 €

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 20/06/2024 à 15h00 Réference de l'AR : 052-215201807-20240619-2024DL062-DE Affiché le 20/06/2024 ; Certifié exécutoire le 20/06/2024

### Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- D'approuver la présente opération,
- **②** D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour extrait conforme Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

